



COMMUNIQUE DE PRESSE

La FFT participe au reboisement de la forêt de Belvédère en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Paris, le 22 avril 2021

A l'occasion de la Journée Mondiale de la Terre qui a lieu ce 22 avril, la Fédération Française de Tennis est heureuse d'annoncer sa contribution au reboisement de la forêt de Belvédère en Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec le soutien de la Région Sud et de l'Office National des Forêts. La FFT a en effet choisi de s'engager en 2020 dans l'ambitieux Plan Climat de la Région Sud.

Cette opération de reboisement, qui a débuté le 19 avril dernier grâce à l'éco-contribution mise en place à Roland-Garros, s'inscrit dans la cadre de l'initiative du Tennis pour le climat #Tennis4Climate. La FFT, en lien avec les partenaires de Roland-Garros, poursuit ce mouvement lancé en 2020 qui vise à fédérer l'ensemble des parties prenantes du tournoi en faveur du climat.

Cette démarche a ainsi pour objectif de réduire l'empreinte environnementale du Grand Chelem parisien, mais aussi que l'ensemble des acteurs du tournoi (spectateurs, partenaires, joueurs...) soutienne des projets contribuant à la biodiversité en France.

Initié avec l'éco-calculateur carbone déployé grâce au parrain du tournoi BNP Paribas et l'entreprise sociale ClimateSeed, le mouvement s'élargit en 2021 grâce aux différentes contributions des partenaires et permettra de co-financer un projet de reboisement sur le Mont Ventoux, en forêt de Toulourenc, prévu à l'automne 2021.

« La FFT est très fière d'être impliquée dans le Plan Climat de la Région Sud et de participer ainsi à cette très belle initiative. Cette opération de reboisement illustre de façon très concrète l'engagement de la FFT en faveur du climat, notamment à travers les événements qu'elle organise », déclare Gilles Moretton, Président de la Fédération Française de Tennis.

« Pour nous c'est un honneur d'avoir établi un partenariat avec la FFT, représentée par son président Gilles Moretton, avec le soutien du président de la ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur, Jean-Claude Bousteau. Collectivement, la commune, l'ONF et la FFT ont participé à ce magnifique projet de replantation labellisé bas carbone, » déclare Paul Burro, Maire de Belvédère, commune du Parc National du Mercantour.

Soutien de la FFT au Plan Climat de la Région Sud

La Région Sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur) est couverte à 51% de forêts, soit 1,6 million d'hectares. Puits de carbone important, elles constituent un patrimoine qu'il faut adapter aux événements climatiques comme les sécheresses et incendies, de plus en plus fréquents. Pour protéger cette biodiversité, la Région Sud a lancé un Plan Climat ambitieux, intégrant le dispositif « 1 million d'arbres ». La FFT a choisi en 2020 de soutenir ces projets à fort impact environnemental, qui pourront être réalisés grâce à la contribution des publics du tournoi de Roland-Garros.

L'ensemble des projets, labellisés bas-carbone, sont identifiés et suivis par l'Office National des Forêts.

Plantation en forêt communale de Belvédère

Commune : Belvédère / Département : Alpes-Maritimes / Altitude : 1 400 m / Surface : 1 ha

Dans l'arrière-pays niçois, la tempête de mars 2015 a détruit une part de la forêt communale de Belvédère. Actuellement la régénération est inexistante et le site est toujours marqué de manière très visible. Le projet vise à réaliser un boisement par îlots à partir de différentes essences (sapin pectiné, mélèze, sapin de Céphalonie et feuillus divers).

Trois avantages ont été identifiés :

- le reboisement de cette parcelle en forte pente agira favorablement pour la protection des sols et la prévention du risque d'érosion ;*
- introduction d'une biodiversité forestière liée au mélange d'essences plantées ;*
- amélioration paysagère de ce versant très exposé dans un secteur fréquenté de l'arrière-pays niçois.*

Principe de l'éco-calculateur

L'outil, développé par le « social business » ClimateSeed (soutenu par le professeur Yunus, lauréat du prix Nobel de la Paix), donne une estimation de l'empreinte carbone liée aux déplacements de ceux qui sont présents sur le stade. Pour ceux qui suivent le tournoi à distance, l'éco-calculateur permet de faire une estimation de leur empreinte carbone annuelle sur la base de leur mode de vie et habitudes de consommation. Chacun peut ensuite faire une éco-contribution du montant de son choix en faveur de projets labellisés bas-carbone. Lien vers l'éco-calculateur : <https://roland-garros-pour-le-climat.climateseed.com/calculator>

Contact presse :

Nicolas BEAUDELIN - Tél. : 01 47 43 48 15 – nbeaudelin@fft.fr

La Fédération Française de Tennis